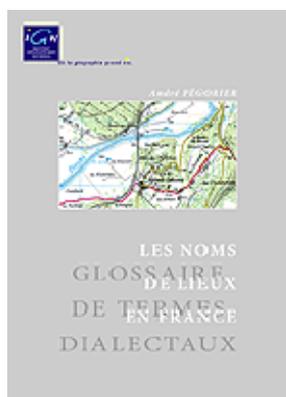


Pégorier : Glossaire des termes dialectaux



Troisième édition mise à jour et complétée, ce document recense les principaux termes de toutes origines composant la toponymie régionale, tels que puech "sommet", casa "maison", bach "ruisseau", etc...

Comportant plus de 20 000 mots, c'est l'ouvrage de référence indispensable pour comprendre la signification des toponymes dialectaux qui constituent l'essentiel des appellations portées sur la carte de base.

S o m m a i r e

1. Historique

2. Conception

2.1. Termes dialectaux de la France métropolitaine

2.2. Termes dialectaux de la France d'outre-mer

3. Extraits

1. Historique

Ce glossaire avait pour préoccupation première d'aider les géomètres dans leur vaste tâche de recueil et de notation de milliers de noms de lieux, ou toponymes, régionaux, jusqu'alors ignorés de la cartographie et appartenant à des parlers aussi différents que l'alsacien, le breton ou l'occitan.

La carte de base est à présent achevée, et les enquêtes de terrain réalisées durant ces trois décennies ont confirmé l'intérêt d'un tel recueil, non seulement pour comprendre les noms figurant sur les cartes, mais aussi pour saisir l'importance de la toponymie en tant que témoignage des plus anciennes installations humaines sur notre sol.

C'est pourquoi le **Conseil National de l'Information Géographique** (CNIG) a souhaité que ce Glossaire soit mis à la disposition des érudits, des chercheurs, et d'un public toujours plus vaste de personnes désireuses de retrouver l'origine et la signification de leur patronyme ou du berceau de leur famille.

Mais si cet ouvrage témoigne de la grande richesse de ce patrimoine historique, culturel et linguistique, il en souligne dans le même temps la précarité : nombre de ces toponymes, et surtout microtoponymes pour les lieux-dits non habités, sont menacés de disparition en raison des modifications du territoire et de l'oubli progressif d'une tradition essentiellement orale.

L'IGN espère que la présente édition apportera une contribution à l'effort entrepris par d'autres instances, notamment au sein des Universités régionales, pour sauvegarder ces noms, intimement liés à notre histoire.

2. Conception

Si la France ne possède qu'une langue officielle, le français, parlé et enseigné sur tout le territoire, sa toponymie est le reflet d'une histoire riche en apports successifs qui ont chacun contribué à lui donner un aspect très varié suivant la région considérée.

La consultation d'un cadastre, d'une carte, d'un guide touristique ou plus simplement d'un panneau indicateur place l'utilisateur en présence de nombreux noms de lieux dont la signification lui échappe, et dont peut-être même ne soupçonne-t-il pas qu'ils puissent en avoir une.

Or si un toponyme doit permettre d'identifier très précisément un détail géographique localisé, il n'a pas été attribué par l'homme de façon arbitraire, mais dans un souci de description du paysage et d'évocation des activités que les habitants y exerçaient.

La connaissance des langues régionales est bien la clé de la compréhension des toponymes, qu'ils se présentent sous la forme d'un terme unique, comme le Sahuc (sureau, Gascogne), le Cayre (rocher, Provence), ou composés de plusieurs mots, comme Cap du Bosc (bout du bois, Gascogne), Riou Bourdous (ruisseau boueux, Provence), Pra des Mians (pré mitoyen, Hautes-Alpes).

Comment en effet comprendre Font Vieille, Pech Redon, Pointe du Raz, si l'on ignore que "font" et "pech" désignent respectivement une source et un sommet, ici "arrondi", en occitan, et que "raz" désigne dans le Finistère un détroit avec un rapide courant ? Et l'on pourrait encore citer des toponymes aussi différents que Casa Mozza (maison démolie, Corse), Etchegaray (maison haute, Pays Basque), Frohnhof (ferme du seigneur, Alsace), Steenbecque (ruisseau de la pierre, Flandre), Feixa Llarga (grande terrasse, Pays Catalan).

Cette double fonction du toponyme - désigner un lieu et en décrire la nature -n'est qu'imparfaitement accomplie lorsque ce toponyme n'est plus ressenti que comme un nom propre, c'est-à-dire sans signification particulière.

Intervient alors le risque d'altération du toponyme, déformé par une transcription erronée, une adaptation phonétique, voire une francisation abusive. De nombreux exemples de ces transformations regrettables figurent malheureusement sur des documents cartographiques anciens, et ils n'ont pas manqué d'attirer l'attention aussi bien des spécialistes que des usagers locaux.

L'IGN a estimé qu'il y avait donc un très grand intérêt à établir un fichier de termes dialectaux attestés en toponymie ou susceptibles d'y être rencontrés ; cet ouvrage devait constituer l'outil indispensable des topographes opérant sur le terrain, en leur permettant de mieux comprendre le sens oublié de toponymes pourtant demeurés dans l'usage.

2.1. TERMES DIALECTAUX DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

Commencé en 1950, ce travail a consisté à dépouiller systématiquement un grand nombre de dictionnaires et de glossaires plus ou moins importants établis par des érudits régionaux, (cf. in fine la bibliographie). Ce dépouillement a entraîné un choix qui a fait retenir de préférence les termes ayant trait au relief, à la végétation, à l'hydrographie, à l'agriculture et à l'élevage.

La rédaction du glossaire a respecté les graphies utilisées par les divers auteurs consultés ; l'absence d'écriture académique ou normalisée pour transcrire la plupart des dialectes régionaux apparaît très clairement dans les nombreuses variantes relevées pour un même terme : ainsi le mot désignant dans le sud et le sud-est de la France une dalle schisteuse servant à la couverture des toits est-il écrit lause, lauze, loza, lozo, lose ou même laouse selon les lieux et les documents considérés.

Cette diversité s'est presque toujours confirmée sur le terrain, aussi ne pouvait-il être question de réduire ces variantes, issues d'habitudes locales anciennes, à un mot unique arbitrairement choisi.

Toutefois, lorsqu'un usage particulier a été considéré comme fautif, en raison notamment de la présence de lettres parasites, il a été signalé à l'attention du lecteur.

Les nombreuses enquêtes réalisées sur le terrain par l'IGN depuis la première édition, de même que la publication d'ouvrages spécialisés ayant fait progresser la recherche dans ce domaine, ont rendu nécessaires l'enrichissement et l'actualisation de ce glossaire. La présente édition, semblable dans sa forme à la précédente, s'appuie sur l'exploitation de fiches toponymiques départementales réalisées dans le cadre d'un processus de mise à jour en continu de la carte et des bases de données de l'IGN.

A cette occasion en effet, la commission de toponymie a établi des glossaires de termes génériques relevés dans les documents de terrain, appelés Etats Justificatifs des Noms, dont la signification et l'origine linguistique ont été vérifiées à l'aide des ouvrages récemment parus (cf. in fine la bibliographie). Ce travail a permis d'améliorer les zones de localisation de la précédente édition ; suivant les documents consultés, on pourra trouver pour un même terme aussi bien des localisations départementales ou régionales que des indications d'ordre linguistique.

Enfin, il n'a pas été possible pour des raisons matérielles d'indiquer les références précises de chaque terme cité, ni les prononciations à l'aide d'un système de notation phonétique.

La recherche d'un terme dialectal dans le glossaire doit évidemment tenir compte en premier lieu de sa graphie. Mais en cas d'insuccès il faut penser aux formes qu'il a pu prendre en raison même de sa prononciation. Il y a, par exemple, plusieurs manières de traduire le son (k) : c, k, qu, parfois ch. Le son (o) peut être écrit : o, au, eau... Un cas plus difficile à résoudre est celui où le mot commençant par les voyelles a, é ou è et précédé de l'article élide l'a été interprété à tort comme un féminin ou un pluriel, ou bien, au contraire, comme un mot commençant par la ..., lé ... (agglutination de l'article). Toutes ces solutions devront être envisagées avant d'abandonner les recherches. Les articles occitans (lou, del, las ...) poseront des problèmes semblables, mais il est probable que par rapprochement avec les toponymes voisins, le lecteur non averti sentira rapidement la présence éventuelle de ces articles agglutinés avec les noms.

Les références de localisation - département, province ou région géographique - sont illustrées dans la carte de France dialectale jointe au glossaire, qui donne les limites linguistiques des divers dialectes ou langues de France.

2.1. TERMES DIALECTAUX DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

À la diversité des termes génériques de la France métropolitaine, s'ajoutent ceux de la France d'outre-mer. **La Commission de toponymie de l'IGN** tente de faire découvrir avec le présent supplément – non exhaustif – la suite logique du Glossaire des termes dialectaux entrepris par André Pégorier. Il s'appuie principalement sur l'étude des fiches toponymiques départementales réalisées pour la mise à jour en continu de la carte et des bases de données. Cette partie met en valeur un aspect de la réalité française de ces paysages lointains souvent décrite par des termes spécifiques ou par des mots venus de France mais ayant pris une saveur particulière Outre-mer.

Présentation des langues en France d'outre-mer

- Les créoles à base française en usage dans les DOM

Linguistiquement le créole se forme quand des populations d'origines diverses et vivant sur un même territoire se mettent à parler en famille une nouvelle langue composée d'éléments de provenances différentes ; c'est avant tout une langue parlée. Le créole de la Guadeloupe est quasi-identique à celui de la Martinique, très proche de celui de la Guyane ; les nuances entre le créole des Antilles et celui de La Réunion n'empêchent pas l'intercompréhension. Le créole est un lien entre la langue vernaculaire et le français standard. Si le français régional utilise des mots du français standard, le créole en modifie la signification, il les enrichit et en fait des expressions originales. Il résulte de la synthèse entre un vocabulaire en grande partie issu des dialectes régionaux de l'ouest de la France importés par ces premiers colonisateurs, et une structure grammaticale africaine, apparentée aux langues d'Afrique occidentale.

- Les langues de Guyane

La Guyane offre un cas typique de grand plurilinguisme. Outre le français, sont parlées des langues régionales que nous pouvons présenter en 4 groupes : le créole guyanais (voir cidessus), les langues amérindiennes, les langues businenge et le hmong. - Les langues amérindiennes avec 3 grandes familles : arawak (l'arawak ou *lokono*, le palikur), caraïbe ou *caribe*, *karib*, *cariban* (le wayana ou *oayana*, *roucouyenne*, le kali'na ou de son ancien nom *galibi*) et tupi-guarani (le wayampi ou *oyampi* et l'émérillon).

- Le groupe des langues créoles nommées langues businenge : à dominante anglaise et à syntaxe africaine : aluku ou *boni*, ndjuka, paramaka à base anglaise et portugaise et dont la syntaxe est africaine : saramaka à base de vocabulaire anglais, espagnol et français et dont la syntaxe est africaine : le takitaki - Le hmong blanc ou *méo* de la famille des yao-miao originaire d'Asie du Sud-Est. C'est une langue isolante à morphologie réduite, les fonctions grammaticales étant marquées par l'ordre des mots qui sont en grande majorité monosyllabique.

Jusqu'en 1987, les toponymes guyanais laissaient apparaître une grande disparité dans leur transcription ; selon la date du document et l'échelle, un toponyme pouvait être orthographié de différentes manières, comme Oyapok, Oyapoc, Oyapock ; Ouaqui, Ouaki, Waki.

La commission de toponymie a mis en place une normalisation des noms par l'emploi d'un système graphique cohérent, débarrassé de lettres et signes inutiles, et s'appliquant aux toponymes qui appartiennent à des langues n'ayant pas de notation écrite propre bien établie pour transcrire des toponymes d'origine amérindienne (wayana, wayampi, émérillon) ou africaine (aluku, paramaka).

- Les langues de Mayotte

Mayotte, appelée à l'origine Maoré, appartient à l'aire culturelle swahili qui se caractérise par des apports arabes sur un fond africain. En swahili comme en comorien, le lexique emprunte de nombreux termes à l'arabe classique et aux parlers de la péninsule arabique. Une analyse plus poussée fait apparaître une distinction importante entre le swahili et les parlers comoriens, eux mêmes divisés en sous-groupes dont le mahorais (*maore*) qui est une langue à tradition orale. Il n'y a aucune intercompréhension entre le swahili et les parlers comoriens alors qu'il y a intercompréhension entre les parlers comoriens qui sont des langues bantoues. Quant aux traditions orales, elles ont été et sont toujours extrêmement vivantes.

Le mahorais (*maore*) présente un système vocalique classiquement bantou à 5 voyelles et des nasalisations systématiques devant les consonnes mi-nasales. Le système consonantique comprend 25 consonnes orales et 9 consonnes nasales. Ce système a subi l'influence des emprunts à l'arabe.

La syntaxe est régulièrement bantoue, essentiellement caractérisée par le phénomène grammatical du système des classes. C'est ainsi que nous trouvons les noms associés en genres par paires singulier/pluriel :

Shisiwa/zisiwa «île(s)», mutru/watru «personne(s)», mumanga/mimanga «manguier(s)»
Avec exemple d'un type d'association : mubushi/wabushi «Malgache(s)», shibushi «malgache (idiome)».

Il existe un parler malgache appelé en mahorais *kibushi* ou plus exactement *kibushi kimaore*, c'est-à-dire «malgache de Mayotte», *shibushi* signifiant «langue malgache» en mahorais. Cette langue, comme les autres parlers de Madagascar, se rattache à la famille des langues austronésiennes parlées essentiellement en Indonésie et dans les îles du Pacifique.

- La situation à Saint-Pierre-et-Miquelon

Après l'arrivée des pêcheurs bretons et basques, l'archipel changea plusieurs fois de mains, si bien que les habitants sont également des descendants des Acadiens, chassés de leur terre d'accueil par les Anglais après 1755, et des personnes originaires de Terre-Neuve, presque entièrement de langue anglaise mais ayant appris le français. Comme en Acadie, on retrouve des formes des parlers d'oïl de l'ouest (Berry, Touraine, Anjou, Poitou). Exemple : *boucane* signifie «fumée».

Le vocabulaire marin tient une large place dans les habitudes linguistiques du pays, ce qui le rapproche encore des usages acadiens. Exemple : *se gréer* veut dire «s'habiller».

3 – Extraits

De la page 17 à la page 38

Aidile nf : argile - Vosges

Arbel, arbela : espèce d'argile, schiste, ardoise - Basque

Arbrad : terre argileuse - Bretagne

Ardiale nf : argile provenant du granit - Auvergne

Ardile nf : argile, terre grasse - Saintonge, Poitou

Ardillère nf : argillère - Saintonge, Poitou

Ardileux adj : argileux - Saintonge, Poitou

Ardillat nm : terre argileuse - Yonne

Ardille nf : argille - Var : arzille - Vendômois, Blésois, Anjou, centre de la France

Ardille, erdrille nf : terre brûlante argilo-caillouteuse - Mayenne

Ardillère nf : terrain argileux - Morvan, Loiret, Oise

Argealêtre, argêlâtre : sol argileux ou argilo-limoneux - Orne

Argela, argelas : banc d'argile - Gascogne

Argelè nm : terrain argileux, marneux; se dit aussi : aryèlè - Haute-Pyrénées

Argélie nf : argile - Maine

Argélièro nf : argillère - Provence

Argélo nf : argile, terre grasse- Gers Provence (Syn. : boudrot, fango, nito, papolo, pautro, pouto)

Argerène : terre argileuse plus ou moins calcaire et plus ou moins sableuse - Armagnac
Argièro, argéiro nf : argile - Provence
Argilière nf : lieu riche en argile
Arguille, argille nf : argile - Normandie
Arjalestre nf : terre aargileuse ou d'ardoise - Anjou. Voir : [argealêtre](#)
Arjiélas : banc d'argile - Occitan
Arsile nf : argile - Les Andelys
Arzalet : schiste argileux, friable - Bas Maine
Arzella nf : terre argileuse, compacte - Lyonnais
Arzile, arzille nf : formes dialectales d'argile
Arzilier nm : carrière d'argile, lieux argileux
Aubico : argile - Nîmes
Aubuges, aubughes nfp : terres fortes, grasses, argileuses - Saintonge, Sarthe
Aubugo nf : terre forte, grasse, argileuse - Aveyron
Aubuis nm : argile blanchâtre provenant de la décomposition de la craie - Val de Loire
Aubus nf : argile jaunâtre des collines rocheuse du bord du Loir - Vendômois
Aulico : argile - Occitan

En allant page 110 :

Cayla nm : tertre, éminence, château - Occitan

Cayo nm : caillou - Moselle. Var. : [kéyat](#).

Cayolar nm : cabane, chalet de berger en montagne - Pyrénées. Var. : [cayola](#) - Provence. Voir [kaiolar](#) - Basque

En page 258...

Kaiolar nm : cabane de berger - Basque. Voir [Cayolar](#)

Si vous avez fait auparavant une recherche sur le toponyme "CAYLAR" (village de l'Hérault - 34), ce complément d'information peut être utile pour connaître sa signification.